

Journée d'étude – L'évaluation en classe

**Les pratiques d'évaluation des enseignants :
que nous apprennent-elles ?**

Vendredi 31 mai 2013 de 8h30 à 17h15

Aula de l'Université de Neuchâtel, Unimail, 2000 Neuchâtel

08h30	Accueil
08h45	Introduction Murielle Roth, Institut de recherche et de documentation pédagogique (IRDPA), Neuchâtel
09h00	Session 1 Pratiques d'évaluation sommative : entre ajustements et arrangements évaluatifs Lucie Mottier Lopez, Walther Tessaro, Lionel Dechamboux, Fernando Morales Villabona & Sophie Serry, Faculté de Psychologie et des Sciences de l'Éducation, Université de Genève
10h15	<i>PAUSE</i>
10h45	Session 2 Former à l'évaluation en référence au PER, ou comment amener des enseignants à passer d'une logique d'exécution à une logique de conception ? Raphaël Pasquini, HEP Vaud, Lausanne
12h00	<i>REPAS (Restaurant Le Romarin)</i>
14h00	Session 3 Rénovation de l'évaluation dans le premier cycle HARMOS : Une démarche participative Pierre Petignat, HEP-BEJUNE, & Christiane Droz Giglio, responsable du groupe de pilotage « Évaluation du travail scolaire de l'élève », Département de l'éducation, de la culture et des sports, Neuchâtel
15h15	<i>PAUSE</i>
15h45	Conférence L'évaluation des tâches complexes. Implications pour l'évaluation certificative, pour l'évaluation formative et pour l'apprentissage Jean-Marie de Ketele, professeur émérite de l'Université Catholique de Louvain et de la chaire UNESCO en sciences de l'éducation, DHC de l'UCAD (Dakar) et ICP (PARIS)
16h45	Perspectives et discussion finale Pierre-François Coen, HEP Fribourg
17h15	Fin de la journée

Comité d'organisation

- Matthis Behrens, IRDP, Neuchâtel
- Cristina Carulla, IRDP, Neuchâtel
- Pierre-François Coen, HEP Fribourg
- Diego Corti, IRDP, Neuchâtel
- Jean-François de Pietro, IRDP, Neuchâtel
- Lucie Mottier Lopez, Université de Genève
- Raphaël Pasquini, HEP Vaud, Lausanne
- Pierre Petignat, HEP BEJUNE
- Murielle Roth, IRDP, Neuchâtel
- Walther Tessaro, Université de Genève

Sessions

SESSION 1

Pratiques d'évaluation sommative : entre ajustements et arrangements évaluatifs

*Lucie Mottier Lopez, Walther Tessaro, Lionel Dechamboux, Fernando Morales Villabona, Sophie Serry
Université de Genève, Faculté de Psychologie et des Sciences de l'Éducation*

Si les recherches sur les pratiques d'évaluation des enseignants sont nombreuses, peu portent spécifiquement sur leur « jugement évaluatif-en-acte », c'est-à-dire sur la façon dont le jugement d'évaluation se co-constitue entre les dimensions psychologiques de l'évaluateur et les ressources des contextes sociaux. Ce jugement évaluatif est défini comme un *processus* dynamique et complexe intégrant des sources d'information diverses.

Le dispositif de recherche-formation mis en place par l'équipe EReD (Evaluation, Régulation et Différenciation des apprentissages), constitué de plusieurs volets dans une perspective longitudinale, a permis de mieux connaître les pratiques des enseignants genevois à propos de la construction de contrôles écrits et de l'appréciation des réponses des élèves, ceci en français et en mathématiques. Il alterne des entretiens individuels avec des réunions de *modération sociale*. Les premiers visent à susciter des verbalisations représentatives de la *pensée en acte* des enseignants lors de la correction des copies de leurs élèves. Les secondes impliquent la confrontation des jugements évaluatifs afin d'élaborer collectivement une représentation commune des attentes officielles traduites dans les référents externes (plan d'études, épreuves externes, directives institutionnelles notamment) et de parvenir à un certain consensus à propos de l'appréciation des productions des élèves.

Notre contribution permettra de présenter (1) les principaux aspects des pratiques d'évaluation sommative considérées par le groupe d'enseignants comme devant être comparables, (2) des *ajustements* effectués en fonction de la spécificité des situations d'évaluation et qui engagent une modification des conditions sociales, matérielles, symboliques des pratiques, dans une perspective de régulation et de différenciation des situations d'évaluation, (3) des *arrangements* qui désignent les compromis effectués par l'enseignant en fonction des contraintes interpersonnelles et/ou institutionnelles, plus particulièrement pendant le processus d'interprétation et de prise de décision en cours de correction des productions des élèves.

SESSION 2

Former à l'évaluation en référence au PER, ou comment amener des enseignants à passer d'une logique d'exécution à une logique de conception ?

Raphaël Pasquini, HEP Vaud, Lausanne

L'école vaudoise traverse une période de changements sans précédents - pire que la réforme scolaire Ecole Vaudoise en Mutation (EVM) en 1996, dixit des enseignants - qui a des influences considérables sur leurs pratiques évaluatives. Les observations, hypothèses et questions de cette contribution sont issues de données récoltées lors de multiples actions de formation continue menées dans tous les cycles de la scolarité obligatoire, excepté au cycle initial, et s'appuient sur des documents réalisés par les enseignants. Elles mettent en évidence quelques enjeux de formation importants relatifs à leur professionnalisation.

Ces observations montrent d'abord que l'évaluation sommative est au cœur de toutes les préoccupations des équipes rencontrées : nombre de tests, forme des tests (les fameuses « pages de garde »), et, surtout, adaptabilité des anciennes évaluations au PER. Ces équipes, dans un premier temps, demandent souvent des modèles à transposer dans leurs classes. Peut-être est-ce dû au fait que les pratiques d'évaluation observées ne font que rarement référence au PER, justement ? La direction pédagogique du Département produit de tels documents, notamment en français et en mathématiques, mais leur contenu, après analyse, s'avère discutable. Ensuite, on observe parfois que ces pratiques se rigidifient encore au-delà des contraintes déjà nombreuses édictées par le même Département (prégnance d'échelles normatives, échéanciers des tests fixés à l'avance, nombre de tests à réaliser dans chaque discipline, logique des moyennes, ruptures dans l'alignement curriculaire). Un autre élément infléchissant les pratiques d'évaluation sont les Epreuves Cantonales de Référence (ECR). Elles induisent dans tous les cycles des modèles d'évaluation critiquables. Elles sont souvent décriées parce qu'éloignées de l'enseignement dispensé et des pratiques d'évaluation en classe. Leurs fonctions multiples questionnent. Elles poussent certains enseignants au bachotage.

A la lumière de ces éléments, je formule deux hypothèses. La première est que les enseignants adoptent une telle posture face à l'évaluation pour se conformer d'abord au règlement. Cette posture protectrice – et d'un certain point de vue compréhensible – exprime un souci de faire correspondre prioritairement l'évaluation aux directives, plutôt que d'évaluer ce qui a été appris, relativement aux contenus et objectifs. Un travail de fond sur les pratiques évaluatives est dès lors délicat, complexe, de longue haleine. Pourtant, à certaines conditions que j'explicitierai, il s'avère possible. Des traces issues du terrain et présentées dans cette contribution en témoignent.

La seconde hypothèse, plus large, et sur laquelle je m'attarderai, est qu'un tel contexte appauvrit les pratiques évaluatives des enseignants, les dépossède de leur savoir d'expérience, en un mot, les dé-professionnalise.

Je traiterai donc les deux questions suivantes :

- Comment comprendre les pratiques d'évaluation des enseignants en référence à de nouvelles directives parfois éloignées des contenus et objectifs ?
- Quels moyens la formation doit-elle se donner pour développer la professionnalisation des enseignants au niveau des pratiques d'évaluation sur le long terme ?

SESSION 3

Rénovation de l'évaluation dans le premier cycle HARMOS : Une démarche participative

P. Petignat, HEP BEJUNE & Ch. Droz Giglio, responsable du groupe de pilotage « Évaluation du travail scolaire de l'élève », Département de l'éducation, de la culture et des sports, Neuchâtel

L'introduction du PER dans le cadre de l'école romande a des répercussions importantes sur le premier cycle d'Harmos, notamment en ce qui concerne l'évaluation. Le PER, en tant que document de référence présente, sans les nommer directement, les connaissances et les compétences attendues au cours, mais au plus tard à la fin du cycle. Ce nouveau plan d'études nécessite de revisiter les pratiques évaluatives des enseignants, particulièrement ceux des années 3 et 4 et de formaliser celles des années 1 et 2 de la scolarité.

Avec l'introduction du PER, les membres du groupe de pilotage estiment qu'il est opportun de repenser à divers aspects liés directement à l'évaluation des élèves non seulement en ce qui concerne la mise en place d'une évaluation au service de l'élève, pour lui permettre de mesurer ses lacunes et ses faiblesses, mais également ses potentiels et pour s'assurer de l'atteinte des attentes fondamentales de fin de cycle. Il est également prévu, dans le cadre du concept d'école inclusive, de différencier les évaluations et de clarifier les types d'évaluation selon leurs destinataires (informations pour l'enseignant, pour la direction ou informations aux parents).

Pour construire ses propositions, le Département de l'éducation a choisi de partir de bonnes pratiques déjà en cours dans les classes pour les mutualiser et les mettre à disposition de tous les enseignants. Des enseignants du premier cycle ont donc rencontré leurs collègues par groupes d'une quinzaine de personnes pour échanger avec eux sur les pratiques actuellement en usage dans les classes et qui donnent pleinement satisfaction. Les pratiques innovantes ont particulièrement été relevées. Ces animateurs en évaluation du travail des élèves ont récolté quantité d'idées, mais aussi de critiques et de remarques sur les difficultés d'opérationnalisation de l'évaluation sur la base du PER.

La démarche a fait l'objet d'un accompagnement par un chercheur en sciences de l'éducation pour comprendre les enjeux et les paramètres de l'implémentation d'une innovation dans le cadre scolaire. La recherche en cours est de type recherche-action.

C'est cette démarche innovante qui sera présentée et mise en discussion dans le cadre de cet atelier, notamment sous les aspects suivants :

- L'évaluation au premier cycle : entre pratique traditionnelle et pratique innovante.
- Quelles bonnes pratiques évaluatives ?
- Quels critères d'évaluation retenir au premier cycle ?
- Comment différencier concrètement l'évaluation ?

Conférence

L'évaluation des tâches complexes. Implications pour l'évaluation certificative, pour l'évaluation formative et pour l'apprentissage

Jean-Marie de Ketele, professeur émérite de l'Université Catholique de Louvain et de la chaire UNESCO en sciences de l'éducation, DHC de l'UCAD (Dakar) et ICP (PARIS)

Dans un premier temps, nous tenterons de préciser les concepts de « tâche complexe » et de « famille de situations problèmes » étroitement liés au concept de compétence. A partir d'exemples concrets, nous montrerons qu'il est important (i) de distinguer la structure invariante et l'habillage d'une situation problème, (ii) de penser le déroulement de l'apprentissage et de l'évaluation comme un processus d'intégration où des tâches considérées comme complexes à un moment donné deviennent des ressources à mobiliser dans des tâches ultérieures de niveau de complexité plus élevée.

Ces aspects ont des implications fort importantes, tant pour concevoir l'apprentissage et l'évaluation formative, que pour l'évaluation certificative finale. Comme toute tâche complexe est multidimensionnelle, nous montrerons l'importance (i) de considérer chaque dimension comme un critère à prendre en considération dans l'évaluation certificative et (ii) de voir dans les indicateurs liés à chaque critère, des informations essentielles pour effectuer les diagnostics à la base de l'évaluation formative. Nous montrerons également l'importance de recourir à des pratiques d'apprentissage de nature coopérative quand on met les élèves face à des tâches complexes.